

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE

Sainte-Irène, mardi 6 août 2019

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, tenue le lundi 5^{ième} jour d'août 2019 à 19h30 au centre municipal et communautaire sous la présidence du maire monsieur Jérémie Gagnon et à laquelle sont présents :

Sébastien Lévesque	Siège # 1	Sarah-Maude Dubé	Siège # 4
Nancy Lizotte	Siège # 2 (absente)	Karine Deschesnes	Siège # 5
Tommy Turgeon	Siège # 3	Nelson Thériault	Siège # 6

Les membres présents forment le quorum et déclarent avoir reçu l'avis de convocation par courrier électronique.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h30 par le maire Jérémie Gagnon, Cécile Barrette, directrice générale par intérim fait fonction de secrétaire d'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour Résolution (139-08-2019)

Il est proposé par Sébastien Lévesque, appuyé par Karine Deschesnes et unanimement résolu par toutes les conseillères et tous les conseillers, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du lundi 8 juillet 2019
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 15 juillet 2019
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 29 juillet 2019
6. Présentation des comptes
7. Période de questions
8. Lecture de la correspondance
9. Rapport du maire et des comités
10. Engagement de la secrétaire trésorière-adjointe
11. Ouverture de poste – Directrice générale
12. Contrat de collecte – Ajout de 10 collectes supplémentaires par année
13. Développement – Rue de la Petite Acadie
14. Délégation d'autorité – CITQ « Corporation de l'Industrie Touristique du Québec »
15. Demande de conciliation – Annie Huot, médiatrice pour le Tribunal Administratif du Travail
16. Période de questions
17. Divers :
 1. Demande de terre – Dean Bellavance
 2. TECQ 2014-2018 – Travaux Rang 3 et 4
 3. Développement local – Alliances Forestières
 4. Offre de service – Étude géotechnique - Travaux 2020
18. Prochaine séance de travail : lundi 26 août 2019 à 19h00
19. Prochaine séance régulière du conseil lundi 9 septembre 2019 à 19 :30
20. Levée de la séance

Adoptée

3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du lundi 8 juillet 2019 Résolution (140-08-2019)

Il est proposé par Sarah-Maude Dubé appuyé par Sébastien Lévesque et unanimement résolu par toutes les conseillères et tous les conseillers, d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du lundi 8 juillet 2019.

Adoptée

4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 15 juillet 2019
Résolution (141-08-2019)

Il est proposé par Sébastien Lévesque, appuyé par Sarah-Maude Dubé et unanimement résolu par toutes les conseillères et tous les conseillers, d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juillet 2019.

Adoptée

5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 29 juillet 2019
Résolution (142-08-2019)

Il est proposé par Sébastien Lévesque, appuyé par Sarah-Maude Dubé et unanimement résolu par toutes les conseillères et tous les conseillers, d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juillet 2019.

Adoptée

6. Présentation des comptes
Résolution (143-08-2019)

Il est proposé par Sébastien Lévesque, appuyé par Karine Deschesnes et unanimement résolu par toutes les conseillères et tous les conseillers, de payer les comptes du mois au montant **\$ 50,969.57**. La liste des comptes est jointe en annexe.

Adoptée

7. Période de questions

4 résidents étaient présents à la séance pour réclamer que la rue des Cèdres devienne un chemin local et non privé afin que les citoyens bénéficient des services de déneigement et de cueillette.

Des informations seront prises auprès de l'assureur de la municipalité afin de savoir s'il y a possibilité de dérogation pour l'ouverture par les employés municipaux et de l'inspecteur municipal pour connaître les normes exigées pour un chemin local.

8. Lecture de la correspondance

- a) **Demande d'une citoyenne – Marguerite Roussy (voir avec Clarence)**
- b) **Déjeuner en ville du 7 septembre au 27 octobre 2019**
- c) **Politique et plan d'action – MADA (voir avec Nancy Lizotte)**
- d) **Relance du regroupement d'achats – Achat de véhicule (non)**
- e) **Programme d'aide à la voirie locale – volet chemins à double vocation**
- f) **Renouvellement – Le règlement municipal (non)**
- g) **Plan de sécurité civile en cas de sinistre (voir avec Patrick Roy)**
- h) **Sommet de la Matapédia (2020-2025)**
- i) **Création de la Table régionale des élus municipaux du Bas-Saint-Laurent**
- j) **Grand Prix cycliste de la Matapédia (Aviser des travaux)**
- k) **Ponceau d'accès au garage de Val-d'Irène (voir avec Clarence)**
- l) **Pancarte d'entrée – Secteur Val-D'Irène (voir avec Nancy Lizotte)**

9. Rapport du maire et des comités

Jérémie fait mention d'une demande de terrain pour une possible culture de cannabis; de citoyens qui se plaignent de la poussière Rang 5 & 6 et du retard des travaux routiers au Lac Gauthier. Les Entreprises J.A. Landry sont venus épandre du calcium sur le rang 5 & 6 pleine longueur et pleine largeur les 1^{er} et 5 août 2019.

10. Engagement de la secrétaire-trésorière adjointe
Résolution (144-08-2019)

Il est proposé par Sébastien Lévesque, appuyé par Sarah-Maude Dubé et unanimement résolu par toutes les conseillères et tous les conseillers d'engager Madame Annabelle Parent comme secrétaire trésorière adjointe tel que proposé par Tremplin Travail. Cette dernière est en période de probation pour une durée de 3 mois à compter du 5 août 2019 et sera payé selon l'échelon 1 de la convention collective tel qu'entendu.

Adoptée

11. Ouverture de poste – Directrice générale
Résolution (145-08-2019)

Il est proposé par Sarah-Maude Dubé, appuyé de Tommy Turgeon, et unanimement résolu par toutes les conseillères et tous les conseillers de confier le mandat d'ouverture de poste d'une directrice générale à Tremplin Travail. Ces derniers auront aussi la charge de sélection et d'entrevue nécessaire au suivi des candidatures. Une annonce sera aussi publiée dans le journal local.

Adoptée

12. Contrat de collecte – Ajout de 10 collectes supplémentaires par année
Résolution (146-08-2019)

Il est proposé par Tommy Turgeon, appuyé par Sébastien Lévesque et unanimement résolu par toutes les conseillères et tous les conseillers de confirmer l'ajout de 10 collectes supplémentaires de bacs verts au calendrier de collecte des matières résiduelles de la municipalité de Sainte-Irène.

Adoptée

13. Prolongement de la Rue de la Congère – Plans et devis définitifs
Résolution (147-08-2019)

Il est proposé par Sarah-Maude Dubé, appuyé par Tommy Turgeon et unanimement résolu par toutes les conseillères et tous les conseillers, que suite à l'analyse de la proposition de M. Marc Bélanger, ingénieur, d'aller de l'avant dans le développement de la Rue de la Congère; d'accepter l'offre de services professionnels pour effectuer la conception des plans et devis définitifs selon l'option « rue A, 12 terrains ».

Adoptée

14. Délégation d'autorité – CITQ
Résolution (148-08-2019)

Sur une proposition de Nelson Thériault, appuyée par Sébastien Lévesque, il est résolu à l'unanimité par toutes les conseillères et tous les conseillers, de nommer les personnes responsables du comité « Marchons la Matapédia », soit, Mesdames Carmen Fournier, Joanne Lapierre et Anne Marie Turbide, pour représenter la municipalité de Sainte-Irène, propriétaire de l'établissement d'hébergement touristique aux fins de discussion auprès de la Corporation de l'Industrie Touristique du Québec pour tout sujet relatif à l'établissement d'hébergement touristique correspondant au numéro de dossier **294111**. Nous reconnaissons que la CITQ se réserve le droit de ne faire affaire qu'avec nos représentantes pour des questions d'administration et de classification de cette unité si elle le juge à propos. (Coordonnées des représentantes en annexe).

Adoptée

15. Demande de conciliation – Tribunal Administratif du Travail
Résolution (149-08-2019)

Il est proposé par Tommy Turgeon, appuyé par Sarah-Maude Dubé et unanimement résolu par toutes les conseillères et tous les conseillers d'accepter la demande de conciliation de Madame Annie Huot, médiatrice pour le Tribunal Administratif du Travail, de faire parvenir copie de cette résolution à Me Daniel Bouchard de la Firme Lavery, De Billy, représentant la municipalité dans ce dossier.

Adoptée

16. Période de questions

17. Divers

- a. Demande de terre de remblai – citoyens** (la terre est propriété de la municipalité et doit rester à la municipalité pour l'entretien des chemins locaux.

b. TECQ 2014-2018 – Travaux rangs 3 et 4
Résolution (150-08-2019)

Il est proposé par Tommy Turgeon, appuyé de Nelson Thériault et unanimement résolu par toutes les conseillères et tous les conseillers, qu'afin de réaliser l'entièreté de la TECQ 2014-2018, de mandater le service de génie municipal de la MRC de la Matapédia pour aller en appel d'offre sur invitation pour la fourniture de gravier pour les travaux des rangs 3 et 4. Les travaux se feront en régie.

Adoptée

c. Développement local – 5,000\$ - Alliances
Résolution (151-08-2019)

Il est proposé par Tommy Turgeon, appuyé de Sébastien Lévesque et unanimement résolu par toutes les conseillères et tous les conseillers, de faire parvenir un chèque de 5,000 \$ à Alliances Forestières Nemtayé dans le cadre du développement local 2018.

Adoptée

d. Étude géotechnique – Travaux 2020
Résolution (152-08-2019)

Concernant l'adjudication du mandat spécifique d'études géotechniques permettant la conception des travaux 2020.

Considérant que la municipalité de Sainte-Érène désire faire réaliser des travaux de génie civil à l'été 2020;

Considérant qu'un appel d'offres public regroupé a été effectué par le SEAO et qu'un seul (1) soumissionnaire a déposé une offre de service et que cette offre est conforme, soit la firme Englobe;

Considérant que la firme Englobe est donc celle qui a obtenu le meilleur pointage soit 12.96 pour un montant de soumission global de 115 722.35 \$ (taxes incluses).

En conséquence, sur une proposition de Tommy Turgeon, appuyée par Karine Deschesnes, il est résolu :

1. D'octroyer le mandat pour la réalisation des études géotechniques à l'entreprise Englobe au montant de 38,574.11 \$ (taxes incluses) pour notre municipalité;
2. D'autoriser le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia à gérer ce mandat au nom de la municipalité.

Adoptée

18. **Prochaine séance de travail :** lundi 26 août 2019 à 19h00

19. **Prochaine séance régulière :** lundi 9 septembre 2019 à 19h30

20. **Levée de la séance**
Résolution 153-08-2019)

Il est proposé par Sarah-Maude Dubé, appuyé par Karine Deschesnes et unanimement résolu par toutes les conseillères et tous les conseillers de lever la séance à 20h50.

Adoptée

Jérémie Gagnon, maire

Cécile Barrette, adjointe administrative

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Sainte-Irène, mardi 06 août 2019

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, tenue le lundi 5^{ième} jour d'août 2019 à 19h30 au centre municipal et communautaire sous la présidence du maire monsieur Jérémie Gagnon et à laquelle sont présents :

Sébastien Lévesque	Siège # 1	Sarah-Maude Dubé	Siège # 4
Nancy Lizotte	Siège # 2 (absente)	Karine Deschesnes	Siège # 5
Tommy Turgeon	Siège # 3	Nelson Thériault	Siège # 6

Les membres présents forment le quorum et déclarent avoir reçu l'avis de convocation par courrier électronique. Cécile Barrette, adjointe administrative, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

Résolution # 152-08-2019

Étude géotechnique – Travaux 2020

Concernant l'adjudication du mandat spécifique d'études géotechniques permettant la conception des travaux 2020.

Considérant que la municipalité de Sainte-Irène désire faire réaliser des travaux de génie civil à l'été 2020;

Considérant qu'un appel d'offres public regroupé a été effectué par le SEAO et qu'un seul (1) soumissionnaire a déposé une offre de service et que cette offre est conforme, soit la firme Englobe;

Considérant que la firme Englobe est donc celle qui a obtenu le meilleur pointage soit 12.96 pour un montant de soumission global de 115 722.35 \$ (taxes incluses).

En conséquence, sur une proposition de Tommy Turgeon, appuyée par Karine Deschesnes, il est résolu :

1. D'octroyer le mandat pour la réalisation des études géotechniques à l'entreprise Englobe au montant de 38,574.11 \$ (taxes incluses) pour notre municipalité;
2. D'autoriser le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia à gérer ce mandat au nom de la municipalité.

Copie certifiée conforme
Adoptée à Sainte-Irène
Ce 5^{ième} jour d'août 2019